

## AVIS DE MARCHÉ

### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

**I.1) Nom et adresses :** Département de Saône-et-Loire, DAJ - Pôle Contrats - Concurrence - Espace Duhesme - 18 rue de Flacé, F - 71026 Mâcon Cedex 9, courriel : [Daj-pcc@saoneetloire71.fr](mailto:Daj-pcc@saoneetloire71.fr), Fax : +33 385397652

Code NUTS : FRC13

Code d'identification national : 22710001300688

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.saoneetloire71.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr>

**I.1) Nom et adresses :** Service départemental d'incendie et de secours de Saône-et-Loire (SDIS 71), 4, rue des Grandes Varennes - CS 90109, F, F - 71009 Mâcon cedex, courriel : [Service.marches@sdis71.fr](mailto:Service.marches@sdis71.fr)

Code NUTS : FRC13

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.sdis71.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr>

**I.2) Procédure conjointe :**

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe.

**I.3) Communication :**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://marches.ternum-bfc.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :** le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :** par voie électronique via : <https://marches.ternum-bfc.fr>,

**I.4) Type de pouvoir adjudicateur :** Autorité régionale ou locale

**I.5) Activité principale :** Services généraux des administrations publiques.

### SECTION II : OBJET

**II.1) Etendue du marché**

**II.1.1) Intitulé :** Acheminement et fourniture d'électricité et de gaz naturel pour le compte du groupement de commandes constitué entre le Département de Saône-et-Loire et le SDIS 71.

Numéro de référence :

DPMG.22.061.PP

**II.1.2) Code CPV principal :** 09123000

**II.1.3) Type de marché :** Fournitures.

**II.1.4) Description succincte :** Acheminement et fourniture d'électricité et de gaz naturel. Le contrat est passé par accord-cadre multi-attributaires et permet d'établir les termes régissant les marchés subséquents à passer ultérieurement sur le fondement du marché-cadre. Le marché-cadre établi pour chaque lot est attribué aux quatre (4) opérateurs économiques ayant remis les offres les plus avantageuses, dès lors que le nombre d'offres conformes est suffisant. La consultation est constituée de 2 lots définis comme suit : - lot n° 1 : acheminement et fourniture d'électricité - lot n° 2 : acheminement et fourniture de gaz naturel. Le montant maximum des marchés-cadres M\_Max, en quantité de chaque lot est le suivant : LOT 1 : 58 GWh ; LOT 2 : 114 GWh. Pour chaque lot, le marché-cadre passé par accord-cadre est conclu avec les titulaires jusqu'au 31 décembre 2025 inclus à compter de la notification de l'acte d'engagement dudit marché.

**II.1.5) Valeur totale estimée**

**II.1.6) Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : oui.

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants : Néant.

**II.2) Description**

**II.2.1) Intitulé :** Lot n° 1 : acheminement et fourniture d'électricité

**Lot n° : 1**

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :**

09310000

**II.2.3) Lieu d'exécution :**

Code NUTS : FRC13

**II.2.4) Description des prestations :** Lot n° 1 : acheminement et fourniture d'électricité. Le montant maximum du marché-cadre M\_Max, en quantité est le suivant : 58 GWh. L'attention des candidats est attirée sur le fait que cette quantité maximale n'est pas la quantité prévisionnelle.

**II.2.5) Critères d'attribution :**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

**II.2.6) Valeur estimée**

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :**

Durée en mois : 42

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

**II.2.10) Variantes :**

Des variantes seront prises en considération : non.

**II.2.11) Information sur les options :**

Options : non.

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

**II.2.14) Informations complémentaires**

**II.2) Description**

**II.2.1) Intitulé :** Lot n° 2 : acheminement et fourniture de gaz naturel

**Lot n° : 2**

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :**

09123000

**II.2.3) Lieu d'exécution :**

Code NUTS : FRC13

**II.2.4) Description des prestations :** Lot n° 2 : acheminement et fourniture de gaz naturel. Le montant maximum du marché-cadre M\_Max, en quantité est le suivant : 114 GWh. L'attention des candidats est attirée sur le fait que cette quantité maximale n'est pas la quantité prévisionnelle.

**II.2.5) Critères d'attribution :**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

**II.2.6) Valeur estimée**

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :**

Durée en mois : 42

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

**II.2.10) Variantes :**

Des variantes seront prises en considération : non.

**II.2.11) Information sur les options :**

Options : non.

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

**II.2.14) Informations complémentaires**

**SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

**III.1) Conditions de participation**

**III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

**III.1.2) Capacité économique et financière :**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

**III.1.3) Capacité technique et professionnelle :**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

### **III.1.5) Informations sur les marchés réservés**

### **III.2) Conditions liées au marché**

#### **III.2.1) Information relative à la profession**

#### **III.2.2) Conditions particulières d'exécution :**

Le marché-cadre établi pour chaque lot est attribué aux quatre (4) opérateurs économiques ayant remis les offres les plus avantageuses, dès lors que le nombre d'offres conformes est suffisant. Pour chaque lot, le marché-cadre passé par accord-cadre est conclu avec les titulaires jusqu'au 31 décembre 2025 inclus à compter de la notification de l'acte d'engagement dudit marché. Les achats seront fragmentés par prises de positions avec fixation des prix par des prises de positions (clic) réalisées en fonction des prix de marché et d'une stratégie d'achat propre à chaque année de livraison.

#### **III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

#### **III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

## **SECTION IV : PROCEDURES**

### **IV.1) Description**

**IV.1.1) Type de procédure :** Ouverte

#### **IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :**

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec plusieurs opérateurs.

Nombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre : 4

#### **IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

#### **IV.1.6) Enchère électronique**

#### **IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

### **IV.2) Renseignements d'ordre administratif**

#### **IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

**IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :** 10/06/2022 à 12 h 00

#### **IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

#### **IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

Français.

#### **IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

Durée en mois : 3 (à compter de la date limite de réception des offres).

#### **IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :**

Date : 10 juin 2022 à 14 h 00

## **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

### **VI.1) Renouvellement :**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

### **VI.2) Informations sur les échanges électroniques**

#### **VI.3) Informations complémentaires :**

Le dossier de consultation des entreprises est librement téléchargeable sur la plate-forme d'administration électronique Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté(<https://marches.ternum-bfc.fr>).

Attention ! Il est fortement déconseillé de télécharger le dossier de consultation de façon anonyme car le candidat n'aura alors pas communication des éventuelles modifications de la consultation.

Les candidats sont invités à poser leur(s) question(s) via cette plate-forme.

Remise des offres sous forme électronique sur la plate-forme d'administration Territoire Numériques Bourgogne-Franche-Comté (<https://marches.ternum-bfc.fr>).

#### **VI.4) Procédures de recours**

##### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de DIJON, 22 rue d'Assas - B.P. 61616, F - 21016 Dijon cedex, Fax : +33 380733989, adresse internet : <http://dijon.tribunal-administratif.fr>

##### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**

##### **VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature devant le juge des référés précontractuels du TA (article L. 551-1 du CJA).

Recours de tout tiers au contrat en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses exercé dans un délai de deux mois à compter de l'avis d'attribution. A compter de la conclusion du contrat, et dès lors qu'ils disposent de ce recours, les tiers ne sont plus recevables à exercer le recours en annulation (Conseil d'Etat Ass., 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne).

Référé contractuel devant le TA dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 du CJA).

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**

**VI.5) Date d'envoi du présent avis : 10 mai 2022**